

## ***Communiqué de presse***

### **Réforme des retraites : les femmes chirurgiens-dentistes libérales pénalisées**

L'actuel débat autour du projet de réforme des retraites fait apparaître que les femmes sont les grandes perdantes.

Entre grossesses, longues études et renoncements professionnels dus au sexisme, les femmes subissent des inégalités inacceptables, non seulement tout au long de leur vie, mais aussi au moment de leur retraite.

Le SFCD réclame, afin de pallier ces inégalités :

- 4 trimestres au titre de la grossesse ;
- 8 trimestres au titre des longues études (pour les bacs +5 minimum).

Seul ce type de correctif permet aux femmes libérales d'annuler les discriminations dont elles sont victimes tout au long de leur vie professionnelle. Il assure, a minima, une égalité réelle femmes-hommes.

Le SFCD demande, pour les femmes libérales, la garantie de nouveaux droits qui tiennent entièrement compte des réalités auxquelles elles sont confrontées au quotidien. Ces droits auront des conséquences positives très concrètes sur leurs pensions de retraite.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Contact presse : Dr Nathalie Delphin - Présidente  
06 11 69 16 06 - [nathalie.delphin@sfcd.fr](mailto:nathalie.delphin@sfcd.fr)  
[www.sfcd.fr](http://www.sfcd.fr)

### **Les femmes chirurgiens dentistes libérales pénalisées**

#### **A PROPOS DU SFCD**

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire. Composé de chirurgiens-dentistes bénévoles de tous modes d'exercice (libéral, salarié, universitaire, dentiste-conseil, collaboration), le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme.

